

Elizabeth Haub Prize

2001 Award

The 2001 Elizabeth Haub Prize for exceptional achievements in the field of environmental law was awarded on 23 October 2002 in Brussels to Ludwig Krämer.

The speeches made on that occasion, on behalf of the University of Brussels (ULB) and the International Council for Environmental Law (ICEL), are printed below.

The presentation made by the Laureate, entitled “Droit de l’environnement et société ouverte – le monde, l’Europe et les juristes” follows on p. 81.

The texts are reproduced, as delivered, in French.

Allocution du Recteur honoraire de l’ULB, *Jean Michot*

Chaque année, approximativement à la même époque, nous retrouvons les représentants du Centre International du droit de l’environnement pour distinguer, parmi les meilleurs, l’un de ceux qui ont contribué au développement de nos connaissances en matière de protection du milieu.

C’est l’occasion d’accueillir au sein de notre Institution une personnalité scientifique de renom à laquelle se joignent d’éminents collègues d’origine et de formation diverses.

La manifestation de ce jour rassemble les membres du jury, les différentes autorités et les amis concernés par la remise de cette haute distinction qu’est le prix Elizabeth Haub. Celui-ci reconnaît, cette année, une carrière internationale talentueuse vouée dans son ensemble à l’élaboration et à la mise en oeuvre du droit européen de l’environnement: Le Professeur Ludwig Krämer.



From left to right: Charles Hilti, Françoise Burhenne-Guilmin, Alexandre Kiss, Ludwig Krämer and Jean Michot
Courtesy: ULB

Cher Monsieur Krämer, jeune magistrat, vous êtes appelé à la Commission Européenne dès le début des années septante pour contribuer au développement d'une discipline naissante, délicate et difficile à cerner que sont les sciences de l'environnement. Vos mérites relèvent des choix que vous avez posés dès le départ de votre travail, à un moment où le droit européen de l'environnement était encore très embryonnaire. Rapidement vous l'avez marqué de votre personnalité et avez contribué à le développer de façon rationnelle et cohérente.

On peut mesurer sous diverses facettes les réalisations et l'aboutissement des contributions auxquelles vous avez brillamment participé. Nous en retiendrons trois:

- Votre carrière de Fonctionnaire Européen
- Votre carrière académique
- Votre activité en qualité d'auteur d'articles et d'ouvrages variés.

Comme Fonctionnaire Européen, vous vous êtes consacré, en premier lieu à mettre en évidence l'ensemble des règles qui conduiront à l'élaboration du droit des consommateurs. Vous apparaissez ainsi comme l'artisan de l'insertion de ce droit dans la législation communautaire.

Vous avez également développé votre analyse et vos réflexions dans les matières plus spécialement liées aux attitudes qu'impliquent les approches pluri et inter disciplinaires. Vous avez été, dès lors, amené à distinguer les éléments spécifiques d'une législation centrée particulièrement sur la prise en charge des conditions de sauvegarde de l'environnement.

Rares sont les matières dans ce domaine: gestion de l'eau, préservation de l'air, traitement des déchets, pour n'en citer que quelques unes qui ont échappé à votre perspicacité. On vous doit aussi de vous êtes préoccupé d'inscrire le droit, conçu au niveau communautaire, dans la législation des Etats membres, en particulier en restant attentif à la prise en charge et à l'intégration des concepts tels que subsidiarité, pollueur payeur, etc. Très tôt, vous n'avez pas manqué d'impliquer dans vos démarches des organismes et des représentants de la société civile: des O.N.G., des associations variées de citoyens, mais aussi, des Etats en tant que responsables, eux, de leur propre politique environnementale.

Dans ces actions, il faut saluer et votre courage et votre ténacité pour que le droit européen de l'environnement s'impose face, soit à des intérêts publics ou privés souvent divergents, soit encore aux égoïsmes nationaux.

Il faut souligner, en outre, votre volonté et votre perspicacité d'avoir préservé tout au long de votre carrière un esprit critique sans défaut et une totale indépendance de jugement. Tout cela vous a conduit à la direction d'un des Départements de la Direction Générale Environnement où vous avez mis en valeur la nécessité d'appliquer le principe de précaution et celui de la libre circulation, spécialement dans la question du traitement des déchets. Actuellement vous êtes, toujours à la Direction Générale Environnement, Directeur de l'unité "Gouvernance Environnementale".

Vos lourdes responsabilités à la Commission ne vous empêchent pas de poursuivre en parallèle une carrière académique internationale. Assistant à l'Université de Kiel, vous avez obtenu un doctorat en droit à l'Université de Hambourg, à la suite de quoi différentes charges de cours vous ont été confiées dans plusieurs universités européennes, dont Sarrebruck, Treves mais aussi Paris, Strasbourg, Lisbonne, Porto, Madrid. A l'U.L.B., vous avez participé au Master Européen en gestion de l'environnement et vous êtes actuellement Professeur en droit européen et allemand de l'environnement à l'Université de Breme, Professeur visiteur à l'University College de Londres ainsi que Chargé de cours au Collège de l'Europe à Bruges.

Enfin, vous êtes l'auteur d'une oeuvre écrite abondante. Vous avez publié plus d'une centaine d'articles et une dizaine de livres: ces publications, en plusieurs langues, couvrent l'ensemble du droit de l'environnement dans l'Union Européenne élargissant par là, de manière significative, la maîtrise de vos sujets. Plusieurs de vos ouvrages font oeuvre de référence notamment ceux qui apportent au droit européen de l'environnement son cadre conceptuel et méthodologique,

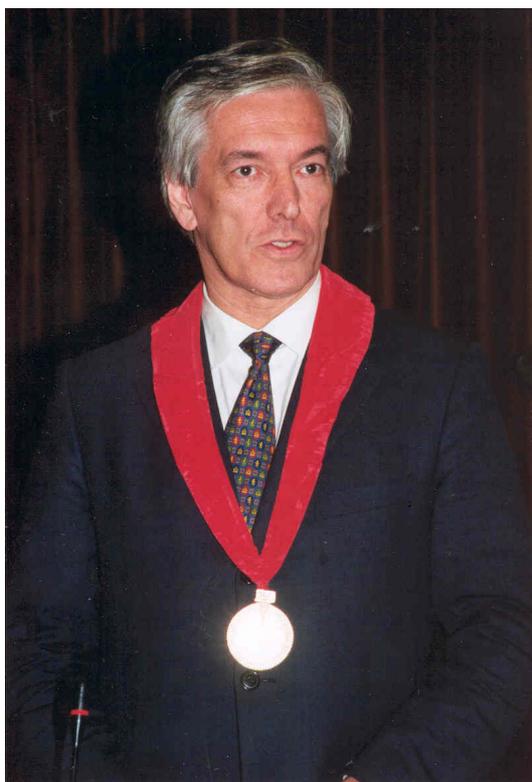
voire d'autres encore dont l'objectif se situe au plan de la didactique.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

L'oeuvre du Professeur Krämer mérite spécialement l'attention que lui a accordée le Jury du Prix Elizabeth Haub. Ce dernier rend compte de toute évidence des appréciations qui le distinguent parmi ses pairs:

"Maîtrise souveraine de la matière, profondeur scientifique de l'analyse, haute expérience pratique associée à un jugement en totale indépendance".

A notre tour, nous sommes heureux de lui adresser aujourd'hui nos plus vives et sincères félicitations. ➔



Ludwig Krämer

Courtesy: ULB

Allocution du Gouverneur régional du Conseil international du droit de l'environnement,

Alexandre Kiss

Mon cher Ludwig, nous ne nous connaissons pas encore très bien lorsque, après une réunion à laquelle nous avons participé tous les deux, j'ai fait un voyage en Allemagne. J'avais été fortement impressionné par ton intervention dans les discussions aussi bien que par ta personnalité, si bien que les jours suivants j'ai plusieurs fois pensé à toi. Un après-midi, arrivé dans la ville de Bamberg, je suis entré dans la magnifique cathédrale et je suis resté arrêté, fasciné par la célèbre statue équestre du Bamberger Reiter, le cavalier – ou je dirais le plutôt le chevalier – de Bamberg posée devant un pilier. Soudainement une pensée m'est venue: je connais une personne qui, si elle ne lui ressemble pas, pourrait avoir sa personnalité. C'était toi, mon cher Ludwig. Tu as le courage moral et la force d'âme d'un chevalier du Moyen-Age, qui n'hésite pas à s'engager pour les causes auxquelles il croit, auxquelles il tient. Il ne baisse pas la visière pour se protéger, quitte à s'exposer aux coups des adversaires, car il n'a pas peur. En France nous parlerions du chevalier Bayard, chevalier sans peur et sans reproche.

Certes, me dirait-on, mais ces héros, connaissaient-ils vraiment toujours les causes pour lesquelles ils s'engageaient ? Etaient-ils toujours convaincus, après mure réflexion, qu'ils s'engageaient dans des batailles au nom de causes justes ? Ici, j'ai retrouvé derrière l'armure et sous le casque non seulement l'homme chaleureux, devenu par la suite ami fidèle, mais aussi l'ancien juge, qui ne se prononce pas à la légère, qui étudie les cas, y réfléchit et cherche à faire triompher le droit. De ta première vocation tu as gardé, mon cher Ludwig, le respect de la loi, loi à observer soi-même et à faire observer par les autres, en toutes circonstances. C'est le glaive de la loi que tu as donc ajouté à la lance du chevalier dans tes combats pour que triomphent les idéaux auxquels tu crois: l'Europe qui est désor-

mais la seule patrie possible pour nous, le respect de la biosphère qui est le seul lieu où la vie soit possible.

Il convient d'ajouter une troisième aspect en repensant à ton oeuvre – car derrière toi il y a aussi une oeuvre, et même conviendrait-il d'utiliser le pluriel pour en parler. Oeuvre législative, car tu as apporté ta pierre à la construction du droit communautaire, à sa chapelle dédiée à la protection de l'environnement, comme tu as grandement

The Elizabeth Haub Prize for Environmental Law

The Elizabeth Haub Prize for environmental law was established in 1973 by the International Council of Environmental Law (ICEL) and the Université Libre de Bruxelles (ULB) and has been awarded annually since 1974. The Prize, which consists of a gold medal and a sum of € 4000, is administered by the ULB. The international jury comprises six members, appointed by the ULB and ICEL.

The prize is awarded for exceptional achievements in the field of environmental law. The decision of the jury as regards the winner is based on his/her outstanding contributions to the development of environmental law at national, regional or international level, including practical success in specific areas, or initiatives that have led to the enhancement of new ideas relating to international or national environmental law. Qualified candidates from all parts of the world may be proposed. Formal nominations may, however, only be made by a member of the Jury.

Proposals for the next Elizabeth Haub Prize must be received no later than March 30, 2003 by:

Secretariat de l'Université Libre de Bruxelles
Avenue F.D. Roosevelt 50, CP 130
B-1050 Brussels
Belgium

contribué à faire connaître cette nouvelle branche du droit, à y réfléchir et à y faire réfléchir. Le prix qui t'es remis aujourd'hui témoigne de tes oeuvres comme il reconnaît la valeur du combat que tu as mené dans des conditions qui n'étaient pas toujours faciles, ni sans péril. Il exprime aussi les remerciements de la petite mais ardente communauté de ceux qui veulent croire que les humains ne détruisent pas nécessairement leur habitat, le vaisseau spatial Terre, mais qu'ils peuvent et qu'il veulent aussi le sauvegarder.

